

## DEMANDE DE DISPONIBILITE RENTREE 2020

(DECRET N° 85-986 du 16 septembre 1985)

A retourner à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde **pour le 2 mars 2020** :

- par courrier **Diper 1** : 30 cours de Luze, 33060 BORDEAUX CEDEX
- par mail : [dsden33-diper1-mvt@ac-bordeaux.fr](mailto:dsden33-diper1-mvt@ac-bordeaux.fr)

**NOM** : ..... **NOM DE JEUNE FILLE** : .....

**PRENOM** : ..... **Date de naissance** : .....

TELEPHONE : .....

E-MAIL professionnel : .....

ADRESSE POSTALE : .....

AFFECTATION OU POSITION en 2019/2020 (disponibilité, détachement...) : .....

QUOTITE DE TRAVAIL EN 2019/2020.....

**DISPONIBILITE pour l'année scolaire 2020/2021 pour le motif suivant** (à préciser d'après le tableau ci-dessous) :

Date : ..... Signature : .....

DISPONIBILITE ACCORDEE SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		
MOTIF	DUREE	PIECES JUSTIFICATIVES CONDITIONS PARTICULIERES
Convenances personnelles	1 année scolaire, renouvelable, durée maximale : 10 années scolaires consécutives ou non	<u>Remarque</u> : conformément à la circulaire départementale annuelle, ces disponibilités sur autorisation, seront refusées au-delà de la 1ère année.
Etudes ou Recherches	1 année scolaire, renouvelable, durée maximale: 6 années scolaires consécutives ou non	- Certificat de scolarité pour l'année sollicitée
Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L-351-24 du code du travail	1 année scolaire, renouvelable durée maximale : 2 années scolaires	- Attestation récente de création - L'intéressé(e) doit avoir accompli au moins 3 années de service effectif dans l'administration

DISPONIBILITE DE DROIT		
Exercer un mandat d' élu local	Durée du mandat	PIECES JUSTIFICATIVES
Se rendre en outre mer ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants	6 semaines maximum	
Soins : - au conjoint - à un enfant - à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	3 années scolaires, renouvelable, tant que la condition est remplie	- Copie du livret de famille ou copie du PACS - Certificats médicaux récents
Elever un enfant de moins de 8 ans	1 année scolaire, renouvelable, tant que la condition est remplie	- Copie du livret de famille
Suivre son conjoint ou son partenaire pacsé lorsque celui-ci doit établir son domicile dans un lieu éloigné pour des raisons professionnelles	1 année scolaire, renouvelable, tant que la condition est remplie	- Copie du livret de famille ou copie du PACS - Attestation récente d'emploi du conjoint